## Article 31 du Règlement

## LES PROGRAMMES SOCIAUX

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Oui, les petits enfants, le Père Noël existe. Il occupe le fauteuil du ministre des Finances de l'autre côté de la Chambre, mais on l'appelle le Récupère Noël.

Il récupère les pensions de vieillesse. Il récupère les allocations familiales des jeunes ménages. Il récupère le service postal à domicile dans les régions rurales. Il récupère le rêve national des Canadiens d'avoir un service-voyageurs d'un océan à l'autre.

Il récupère des garderies acceptables et à un prix abordable. Il récupère les programmes de promotion de l'égalité de la femme. Il récupère l'aide financière à nos régions, nous qui habitons loin des barons de la finance de Toronto et de Montréal.

Il récupère l'aide financière aux étudiants universitaires. Il récupère l'aide financière aux soins hospitaliers et à la recherche médicale. Il récupère nos mesures de protection sociale. Il récupère les prestations qui protègent le chômeur. Enfin, il récupère 9, 7 ou tout pourcentage qu'il juge approprié de presque chaque dollar que dépense chaque Canadien.

## LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, un chroniqueur du Globe and Mail a récemment réussi à résumer de brillante façon les cinq années que vient de passer le gouvernement conservateur au pouvoir. «Le gouvernement conservateur, affirme Michael Valpy, nous offre du jamais vu encore au cours de ce siècle. Il fait disparaître toute humanité sociale, n'obéissant qu'aux résultats financiers sans se soucier des gens.»

Le ministre des Finances affirme que, s'il réduit le taux prévu pour la TPS, il devra demander au gouvernement de se serrer la ceinture. Ce qu'il veut dire, au fond, c'est que pendant que lui et ses collègues continueront de voyager dans le luxe, de plus en plus de Canadiens devront se contenter d'un maigre repas froid. Selon le ministre, tout le monde devra y mettre un peu du sien. Et certains, comme les contribuables, plus que d'autres.

Le premier ministre affirme qu'il a besoin d'appliquer la TPS pour réduire la dette. Ce qu'il veut dire, c'est qu'il lui faut d'une bonne excuse pour réduire énormément les programmes sociaux, pour récupérer par exemple les pensions de vieillesse, tout en appliquant la clôture et encore la clôture, parce que son gouvernement ne s'intéresse pas à savoir ce que pensent les Canadiens.

La réalité, c'est que, après cinq ans de gouvernement conservateur, il y a dans l'agglomération torontoise plus de banques d'alimentation que de succursales des trois grandes chaines de restaurants de hamburgers. La réalité, c'est que le premier ministre exige qu'on réduise encore davantage les dépenses de son gouvernement au chapitre des programmes sociaux.

## «ESQUISSE DU CANADA DE DEMAIN»

M. Bob Porter (Medicine Hat): Monsieur le Président, en avril 1986, le gouvernement fédéral a entrepris une étude sur la démographie et ses conséquences sur la politique économique et sociale. L'étude visait à faire rapport des changements survenus dans la taille, la structure et la répartition de la population du Canada entre aujourd'hui et l'année 2 025.

Le jeudi 14 décembre, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a rendu publics les résultats de cette étude et a présenté le rapport au comité permanent. Ce texte est l'aboutissement de 167 études, réalisées par plus de 200 spécialistes d'un peu partout au Canada. Les prévisions montrent ce qui se passera si les niveaux de fertilité, de mortalité et d'immigration demeurent inchangés. Le Canada atteindra une population de 31 millions en 1'an 2 026.

Contrairement à ce qu'on croit habituellement, ce n'est pas la génération issue de l'explosion démographique qui a causé le vieillissement de la population. En fait, elle l'a retardé. D'ici l'an 2 026, entre 20 p. 100 et 25 p. 100 de la population sera âgée de plus de 65 ans et environ 10 p. 100, de plus de 75 ans. Les femmes comprises dans ce dernier groupe d'âge seront deux fois plus nombreuses que les hommes.

Les recherches révèlent que le Canada ne fait pas face à une crise démographique imminente, mais que les tendances démographiques actuelles entraîneront des changements si fondamentaux que le Canada du XXIe siècle sera considérablement différent de celui qui a modelé les attitudes et les politiques actuelles. Ces changements se répercuteront sur des domaines comme l'immigration, la politique sociale, la structure fiscale, les soins de santé et le logement. Je prie instamment tous les députés du Parlement et les Canadiens de prendre connaissance des renseignements qui figurent dans le document intitulé *Esquisse du Canada de demain*.